

Bon de commande à retourner au **Domaine Courbis**  
6 Route de saint Romain - 07130 Chateaubourg - France  
domaine-courbis@wanadoo.fr

RCS : 344011309 R.C.S Aubenas / N°TVA : FR 14 344 011 309

Adresse de livraison :

Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal/ville :

Tél (obligatoire) :

Date de la commande :

Instruction de livraison :

Désignation	Prix unitaire TTC	Nbre de Btes	Total
VIOGNIER DOMAINE COURBIS 2018	13,50 €		
SAINT PERAY 2019	19,50 €		
<b>AUBE</b> COLINES RHÔDANNIENNES 2018	17,00 €		
SAINT JOSEPH BLANC 2019	24,00 €		
SAINT JOSEPH BLANC « <b>LES ROYES</b> » 2018	35,00 €		
SAINT JOSEPH ROUGE 2018	23,00 €		
SAINT JOSEPH ROUGE « <b>LES ROYES</b> » 2018	33,00 €		
SAINT JOSEPH ROUGE « <b>LA COTTE SUD</b> » 2018	40,00 €		
CORNAS « <b>CHAMPÉLROSE</b> » 2018	33,00 €		
CORNAS « <b>LES EYGATS</b> » 2018	47,00 €		
CORNAS « <b>LA SABAROTTE</b> » 2018	57,00 €		
<b>SOUS TOTAL</b>			
Transport (23€ TTC) / <b>Commande minimum de 6 bouteilles</b>			<b>OFFERT</b>
<b>TOTAL TTC A REGLER</b>			

Je règle par :

Chèque - A l'ordre du Domaine Courbis (en cas de précommande, le chèque sera débité à l'enlèvement des vins).

Carte bancaire\*

J'inscris ci-dessous mon numéro de carte bancaire :

Expire le :

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

J'inscris mon cryptogramme\*\*

--	--	--

\* Paiement crypté et sécurisé par notre banque crédit agricole

\*\* Attention : Sans les 3 derniers chiffres au dos de ma carte, mon paiement sera refusé

Signature :

Les prix s'entendent toutes taxes comprises, départ cave.

Ces vins étant exclusivement ceux de notre récolte, ils sont disponibles dans le millésime indiqué jusqu'à épuisement des stocks ; leur vente cesse sans préavis.

Les expéditions sont faites par cartons de 6 bouteilles dont la composition peut être panachée.

Le paiement se fait à la commande.

Toute commande non accompagnée du règlement ne pourra être expédiée.

L'état des colis doit être vérifié à l'arrivée pour faire toutes réserves auprès du transporteur en cas de besoin.

**Toute casse doit être confirmée par lettre recommandée au transporteur dans un délai de deux jours à compter de la réception de la marchandise.**

**DOMAINE COURBIS EARL**  
**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

**1 – DISPOSITIONS GENERALES**

Toute commande passée par le client et acceptée par le Domaine COURBIS e.a.r.l. est obligatoirement régie par les présentes conditions générales de vente.

**2 – PRIX**

Nos prix s'entendent : départ cave. Les prix de vente indiqués au client sont donnés à titre indicatif. Les prix définitifs sont ceux en vigueur au jour de la livraison effective, c'est-à-dire de possession par le client. Ils sont susceptibles de modifications en cas de variation des cours supérieure à 10%. Ils sont établis Hors Taxes sur la base des conditions en vigueur à la date d'acceptation de la commande.

**3 – LIVRAISON**

Les détails de livraison indiqués lors de la commande sont donnés sans engagement de notre part. Toutes les marchandises vendues voyagent aux risques et périls de l'acheteur quelque soit le mode d'expédition ou les modalités de règlement de prix. En cas d'avarie, manquant ou différence de poids, il lui appartient d'accomplir les formalités de réclamation auprès des transporteurs et ne peut s'autoriser de ces cas pour retarder le paiement. En toute circonstance, le client devra nous informer de la réclamation dans le même délai par courrier.

**4 – MODALITES DE PAIEMENT**

Sauf convention particulière préalablement acceptée,  
toutes nos factures sont payables aux conditions suivantes : A la commande.

Acceptant le règlement par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

Le défaut de paiement à l'échéance entraînera l'exigibilité immédiate des sommes dues, de plus, à titre de clause pénale et suivant l'application de la loi 92-1442 du 31/12/92 modifiée, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité de retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues d'un taux d'intérêt égal à 1.5 fois le taux d'intérêt légal.

**5 – CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE**

Conformément aux dispositions de la loi du 12 mai 1980, les marchandises qui font l'objet de la présente facture, resteront la propriété du Domaine COURBIS e.a.r.l. jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur.

Celui-ci s'interdit de disposer de ces marchandises de quelque manière que ce soit jusqu'à l'accomplissement de cette condition, tout acte de disposition sur la marchandise non réglée restant soumis à l'approbation écrite et étant réputée fait pour son compte. Passée la date d'échéance convenue pour leur paiement, le Domaine COURBIS e.a.r.l. pourra récupérer la marchandise sur simple envoi à l'acheteur d'une lettre recommandée avec accusé de réception, les risques restant toutefois à la charge de l'acheteur jusqu'à ce que le Domaine COURBIS e.a.r.l. soit à nouveau rentré en possession de la marchandise.

**6 – JURIDICTION**

De convention expresse, toutes contestations ou difficultés quelconques relatives à l'exécution ou à l'interprétation du contrat de vente intervenu, entre le client et le Domaine COURBIS e.a.r.l. sont de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'Annonay.